

Certificat en accompagnement à l'enseignement primaire - 4950

RESPONSABLE :

Réal Bergeron
819 762-0971 poste 2238

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme a pour objectif de préparer les suppléants à intervenir auprès des écoliers du préscolaire et des élèves du primaire. Plus spécifiquement, la formation vise non seulement à fournir aux étudiants des connaissances de base pour mieux comprendre les enjeux du renouveau pédagogique en éducation, mais également à leur permettre de développer des outils susceptibles d'agir adéquatement sur le plan professionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente par le responsable du programme.

Le candidat dont la préparation ne sera pas jugée satisfaisante pourra se voir imposer des cours d'appoint ou des cours préparatoires.

Brevet d'enseignement : Le certificat en accompagnement à l'enseignement primaire ne peut mener à l'autorisation légale d'enseigner, soit le brevet d'enseignement.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1

EDU2332 Introduction à la profession enseignante et projet de formation (3 cr.) *

Trimestre 2

EDU2530 Atelier d'efficacité cognitive (3 cr.) *

Trimestre 3

EDU2429 Courants pédagogiques, andragogiques et histoire de l'éducation (3 cr.) *

Trimestre 4

EDU2113 Fondements et stratégies d'intervention en gestion de classe (3 cr.) *

Trimestre 5

EDU3104 Développement de l'enfant et ses conséquences en éducation (3 cr.) *

Trimestre 6

FRA2233 Révision et rédaction de textes (3 cr.) *

Trimestre 7

LIN2124 La langue première comme objet d'apprentissage (3 cr.) *

Trimestre 8

MAE3125 Les mathématiques comme objet d'apprentissage (3 cr.) *

Trimestre 9

EDU2116 Difficultés d'adaptation et intervention (3 cr.) *

Trimestre 10

SCI2345 Laboratoire en science et technologie et didactique I (3 cr.) *

* : Disponible à distance

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Base d'expérience: Lettre originale de l'employeur attestant les heures effectuées en enseignement.

Si l'expérience n'est pas jugée pertinente, l'étudiant pourra être admis au "Libre 9924" pour quelques cours et devra maintenir une moyenne de 2.5/4.3. Une

nouvelle demande d'admission devra alors être transmise avec les frais requis afin de pouvoir intégrer le certificat désiré.